

## Info générale

- **Concours cosplay FIFA (festival international d'animation) 2026** organisé par Savoie Retro Games se déroule au Brise Glace à Annecy le samedi 24 juin 2026 de 17h à 22h. L'accès à l'évènement est gratuit et suivi d'un concert à 21h avec accès payant (les billets sont disponible sur le site du Brise Glace). Les cosplayers pourront évoluer au sein de l'établissement toute la journée dans le strict respect des consignes données par le personnel du Brise Glace. Selon les conditions météo, Un espace « shooting photo » en accès libre sera disponible dans la journée, géré par l'association, un photographe sera également présent sur place. (L'association se réserve le droit d'annuler la présence du fond photo en cas de problème.) Le concours n'est en rien obligatoire, il vous faudra procéder à une inscription préalable si vous souhaitez y participer.
- **Limite de participants : 25 places disponibles toutes catégories confondues.** Une liste d'attente sera mise en place une fois ce quota atteint.
- **Méthode de sélection : Premier arrivé, premier servi pour les 10 premiers inscrits puis sélection pour les 15 dernières places - sous réserve d'un dossier complet.**
- **Confirmation de présence : Obligatoire sur place le jour du concours.**
- **Annulation d'inscription : Doit être signalée avant le 20 juin 2026.**
- **Validation d'inscription : Vous recevrez un mail qui confirme si vous êtes sélectionné.e ou non la semaine avant le concours. Vous recevrez également toutes les informations relatives à votre venue.**

## Article 1 - Inscription

- **La clôture est prévue pour le Lundi 22 Juin 2026 à 23h59 (cette date pourra être décalée s'il reste des places disponibles).**
- **La validation des inscriptions sera envoyée par e-mail la semaine après la clôture du formulaire d'inscription.**

**Les participant.es seront acceptés par ordre d'inscription pour les 5 premiers puis sur sélection pour les places restantes. Ce format permet de garantir que toute personne peut participer à nos concours sans distinction de niveau, etc. Si le quota est atteint, une liste d'attente sera mise en place.**

**L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription dans les cas suivants : si le nombre maximal de participants est atteint, si le costume ou la prestation présente un risque pour l'intégrité du concours, des organisateurs ou enfreint la législation en vigueur.**

## Article 2 - Conditions d'acceptation

Tous les univers et personnages existants sont acceptés, à condition qu'ils respectent le règlement ( voir Article 6 - Interdictions) . Cela inclut les séries, films, mangas, animés, comics, BD, jeux vidéo, illustrations, etc. Les personnages originaux (OC) sont autorisés.

Les costumes devront être réalisés à minimum 60% par eux-mêmes (les cosplays achetés ou réalisés par d'autres personnes ne sont pas autorisés).

**⚠ Attention la customisation n'est pas nécessairement considérée comme du "fait main" nous laissons nos jury libre de décider s'ils acceptent la customisation comme tel ou non.**

Les participant.es devront fournir des photos de la création de leur costume, accessoires et décors (work in progress - WIP). Sans preuves de fabrication personnelle, l'inscription ne pourra être validée.

L'organisation se réserve le droit de demander des images supplémentaires ou de refuser une inscription si les preuves de fabrication ne sont pas suffisantes ou sujettes à doutes.

Les costumes ayant déjà été primés lors de concours (quels qu'ils soient) ne sont pas autorisés.

**TOUT DOSSIER NON COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SE RETROUVERA EN FIN DE LISTE D'ATTENTE !**

*S'il manque des éléments à votre dossier vous serez prévenu.e lors de la prise de contact faites la semaine avant le concours. Nous ne pouvons garantir votre place même en cas d'inscriptions dans les 10 premiers si votre dossier est incomplet, veuillez donc à bien tout remplir correctement avant d'envoyer le dossier !*

*Attention si votre lien drive n'est pas accessible et que nous devons vous demander les droits votre dossier sera considéré comme incomplet !*

### **Article 3 - Critères de notation**

Les participant.es seront noté.es sur leur prestation et leur costume.

- **Costume :**
  - **Ressemblance au personnage (fournir une image de référence : cela peut être une image officielle ou une illustration réalisée par un.e artiste) OU inventivité (pour les OC)**
  - **Complexité**
  - **Multi Technicité**
  - **Qualité de la réalisation du costume**
  - **Mobilité**

Tous les éléments non réalisés par leurs soins ne seront pas pris en compte dans la notation.

- **Prestation :**
  - **Roleplay et interprétation**
  - **Qualité et originalité**
  - **Utilisation de l'espace scénique**
  - **Respect de l'univers / Compréhension de l'histoire**
  - **Qualité de la vidéo et/ou bande-son**

Les notes resteront confidentielles, mais les jurés pourront donner des retours après la remise des prix.

#### **Article 4 - Déroulement du concours**

- **Temps de prestation maximum : 1 minute 30 pour les solos et 2 minutes pour les groupes (faire moins n'enlève pas de points).**
- **Le préjudging se fera avant le passage sur scène.**
- **Un e-mail récapitulatif contenant toutes les informations pratiques sera envoyé la semaine avant l'événement.**

#### **Article 5 - Décors et accessoires**

- **Accessoires et décors:**

Tous les accessoires et décors doivent être déclarés à l'inscription et validés par l'organisation. Tout élément non déclaré au préalable ne pourra pas être utilisé sur scène.

- **1. Limites et conditions**

**Décors : 1 décor maximum par participant, mesurant jusqu'à 2m x 2m x 1m et pesant 15 kg maximum. Il doit pouvoir être transporté en un aller-retour par deux membres du staff.**

**Accessoires : 3 accessoires maximum, pesant 5 kg chacun, transportables en un aller-retour par membre du staff. Une table et deux chaises maximum sont mises à disposition des participants pour leur prestation**

**Aucun accessoiriste de type "ninja" ne sera autorisé.**

- **2. Installation et manipulation**

**Tout accessoire qui n'est pas placé par le staff doit être installé par le participant en une seule fois.**

**Les organisateurs peuvent fournir une table et deux chaises maximum (à demander dans le formulaire d'inscription). Le staff se chargera de leur installation sur scène.**

**Le staff ne peut pas être réquisitionné pour tenir des accessoires pendant la prestation.**

**Les participants sont seuls responsables de la solidité et du transport de leurs accessoires.**

- **3. Restrictions techniques**

**Aucun micro ni source d'électricité (prises, branchements externes) ne sera fourni ou autorisé.**

**Si un contrôle des éclairages est possible, les instructions doivent être précisées dans le formulaire d'inscription.**

## **Article 6 - Médias**

- **Médias :**

**Lors de votre inscription, vous devez impérativement fournir les éléments suivants via le formulaire :**

**Un fichier d'accompagnement audio ou vidéo :**

**Format audio : MP3 ou WAV**

**Format vidéo : uniquement MP4 (16/9, 1080p), sans filigrane.**

**Contraintes : le son doit être clair et non saturé, les dialogues audibles, et la durée conforme au temps de passage. Aucun contenu haineux ou discriminatoire ne sera accepté.**

**Les liens vers YouTube, Dailymotion ou tout autre site d'hébergement vidéo ne sont pas autorisés.**

**Si la vidéo a été réalisée avec l'aide d'une tierce personne, cela doit être précisé dans le formulaire d'inscription.**

- **Pour éviter tout problème technique, veuillez apporter une copie de votre fichier sur une clé USB.**

## **Article 7 - Interdictions**

**Pour des raisons de sécurité et afin de garantir un événement tout public, les restrictions suivantes s'appliquent. Tout non-respect pourra entraîner une disqualification immédiate, voire des poursuites pénales :**

- Dans un souci d'équité les tétons ne pourront être visibles sur aucun corps. Si votre personnage est torse nu merci de porter de quoi les cacher. Ne pas respecter cette clause pourra entraîner votre disqualification.

- **1. Sécurité et respect du public**

Les costumes et prestations doivent rester adaptés à un public de tout âge.

Aucun geste, propos ou élément à caractère discriminatoire, violent, haineux ou pornographique ne sera toléré.

Les projections de substances salissantes ou dangereuses (farine, confettis, paillettes, etc.) sont interdites.

- **2. Objets et accessoires interdits**

**Armes blanches** : toute arme offensive ou tranchante en métal (poignards, épées, machettes, couteaux, baïonnettes, etc.).

**Armes à feu** : tout objet capable de tirer des projectiles ou d'imiter une arme réelle (fusils, pistolets, etc.).

**Armes incendiaires** : tout dispositif pouvant causer un incendie ou des brûlures.

**Liquides inflammables** : tout produit pouvant prendre feu, y compris les alcools à brûler.

**Machines à fumée** : interdites sauf autorisation et test préalable sur place.

**Liquides indélébiles** : toute substance ne pouvant être nettoyée facilement et nécessitant un traitement coûteux.

- **3. Décors et accessoires**

Un système intégré à un costume produisant de la fumée peut être autorisé sous conditions et après validation de l'organisation.

Les accessoires doivent respecter les normes de sécurité et ne pas présenter de risque pour les participants, le public ou les installations.

## Article 8 - Récompenses

Le nombre de prix et de lots attribués pourra être ajusté en fonction des décisions du jury et du nombre de participants.

Les décisions du jury sont définitives.

## Article 9 - Droit à l'image

En acceptant ce règlement, les participants consentent à céder leur droit à l'image à la convention. Ils autorisent l'utilisation de leur image sous forme de photographies, vidéos et enregistrements sonores, aussi bien durant qu'après l'événement. Cette autorisation est valable pour une durée de trois ans.

## Article 10 - Disqualifications

Tout participant impliqué, directement ou indirectement, dans des actes de vandalisme, vol, agression physique ou verbale, comportements inappropriés ou similaires durant le concours sera immédiatement et définitivement disqualifié. Des poursuites pénales pourront être engagées conformément aux lois en vigueur.

En cas de manquement grave au règlement (non-respect d'un autre participant, diffamation, tricherie, etc.), des mesures appropriées pourront être prises par le jury et/ou les organisateurs du concours et/ou de l'événement, y compris après la fin du concours.

## Article 11 - Rappel pour l'inscription

Un dossier complet doit inclure :

- Formulaire en ligne.
- Preuves de costume (si applicable).
- Bande-son ou vidéo conforme.
- Autorisation parentale pour les mineur.es.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La confirmation de votre présence au Stand cosplay au Brise-Glace est obligatoire dès l'ouverture de l'événement et jusqu'à une heure précise. En cas d'impossibilité d'arrivée avant l'heure indiquée, il est impératif de nous en informer au plus tôt. Les horaires exacts seront précisés dans l'e-mail récapitulatif.

Des vestiaires communs seront mis à disposition, toutefois, l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels.

La présence d'un accompagnant dans les vestiaires et/ou en coulisses doit être validée lors de la confirmation de l'inscription (le jour-même, avant le concours). L'équipe se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande en fonction de sa pertinence.

L'accompagnant n'est en aucun cas autorisé à monter sur scène ni à installer les accessoires.

**Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter directement et uniquement par mail :**

**[contact@savoieretrogames.fr](mailto:contact@savoieretrogames.fr)**